

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration

Du 17 juin 2024

Le Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le lundi 17 juin 2024 à 15 H 00 en son siège social, sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Etaient présents : MM. OSMOND, DESROSIERS, Mmes CHAIGNEAU, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mmes GOBLET (partie à 16H45), GAURIER, MM. PAUL, GARCERA,
Mmes DUPONT, CHARRIER, M. RUELLAND, Mmes BOISSÉ (partie à 16H55),
GRASSIN, MM. THOMAS, MARTINS COIMBRA, LANDEMAINE, Administrateurs.
Mme JEANDROT de la Direction Départementale des Territoires représentant
Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire.
M. VIEILLERIBIÈRE de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des
Solidarités
M. PONDVILLE du Comité Social et Économique de VAL TOURAINE HABITAT
M. AGEZ du Cabinet Fiducial Audit, Commissaire aux Comptes

Assistés de : M. TRIOLLET, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme AVRIL, Assistante de Direction

Etaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à Mme ARNAULT
Mme PINSON qui avait donné pouvoir à M. PAUL
M. RUEL qui avait donné pouvoir à M. PAUL
Mme LAFLEURE qui avait donné pouvoir à M. GARCERA
M. TRYSTRAM qui avait donné pouvoir à M. OSMOND
Mme MARCHAIS
Madame GOBLET (partie à 16H45) qui avait donné pouvoir à M. OSMOND
Madame BOISSÉ (partie à 16H55) qui avait donné pouvoir à M. MARTINS COIMBRA

X

X

X

DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES

Madame la Présidente expose :

Conformément à l'article R 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, Monsieur TRIOLLET propose au Conseil d'Administration les délégations suivantes :

DÉLÉGATIONS AUX DIRECTEURS

↳ **Madame Stéphanie OUTREBON-PELLETIER, Directrice Juridique et des Ventes**

Pour signer les documents suivants :

Délégation permanente

- Les bons de commande, factures, décomptes et mémoires ou devis relatifs aux activités de la Direction Juridique et des Ventes à l'exception des terrains à bâtir, y compris ceux concernant l'activité Assurances, Copropriétés et Commerces ; .../...

- Les marchés et pièces constitutives passés pour les besoins de la Direction Juridique et des Ventes ;
- Tous les marchés et polices d'assurances et tous les documents relatifs à la gestion des contrats et sinistres correspondant, à l'exception des marchés et polices d'assurances couvrant le personnel en prévoyance, santé, retraite complémentaire, dont la signature est déléguée au Directeur des Ressources Humaines ;
- Tous les courriers préparatoires ou exécutoires de décisions et relatifs aux activités de la Direction Juridique et des Ventes.

Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle hiérarchique de la Directrice Générale Adjointe Affaires Générales, s'inscrit dans la limite des crédits inscrits pour la Direction Juridique et des Ventes au budget approuvé par le Conseil d'Administration, et s'entend dans le respect de la réglementation relative aux marchés, ainsi que des procédures internes à VAL TOURAINE HABITAT.

Elle prendra effet à compter de la fin de la période d'essai.

↳ **Monsieur Laurent SOBANSKI, Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information**

Pour signer les documents suivants :

Délégation permanente

- Les bons de commande, factures, décomptes et mémoires ou devis relatifs au fonctionnement de la Direction du Numérique et des Systèmes d'Information y compris ceux dont la signature est déléguée aux responsables des services Applications métiers et Infrastructure et Sécurité Informatique ;
- Les marchés et pièces constitutives passés pour les besoins de la Direction du Numérique et des Systèmes d'Information, y compris ceux dont la signature est déléguée aux responsables des services Applications métiers et Infrastructure et Sécurité Informatique ;
- Tous les courriers relatifs aux activités de la Direction du Numérique et des Systèmes d'Information, y compris ceux dont la signature est déléguée aux responsables des services Applications métiers et Infrastructure et Sécurité Informatique.

Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle hiérarchique de la Directrice Générale Adjointe Affaires Générales, s'inscrit dans la limite des crédits inscrits au budget de la Direction du Numérique et des Systèmes d'Information, et s'entend dans le respect de la réglementation relative aux marchés, ainsi que des procédures internes à VAL TOURAINE HABITAT.

Elle prendra effet à compter du 17 juin 2024.

DÉLÉGATIONS AUX RESPONSABLES DE SERVICES

- **DE LA DIRECTION DU NUMÉRIQUE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION**
- **Madame Fatima LACARNE, Responsable du Service Applications Métiers**

Pour signer les documents suivants :

Délégation permanente

- Les bons de commande, factures, décomptes et mémoires ou devis relatifs aux activités du Service Applications Métiers ;
- Les courriers préparatoires ou exécutoires de décisions et relatifs aux activités du Service Applications Métiers.

.../...

Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle hiérarchique du Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information, s'inscrit dans la limite des crédits inscrits au budget de la Direction du Numérique et des Systèmes d'Information, et s'entend dans le respect de la réglementation relative aux marchés, ainsi que des procédures internes à VAL TOURAIN HABITAT.

Elle prendra effet à compter du 17 juin 2024.

- **Monsieur Gilles WALTER, Responsable du Service Infrastructure et Sécurité Informatique**

Pour signer les documents suivants :

Délégation permanente

- Les bons de commande, factures, décomptes et mémoires ou devis relatifs aux activités du Service Infrastructure et Sécurité Informatique ;
- Les courriers préparatoires ou exécutoires de décisions et relatifs aux activités du Service Infrastructure et Sécurité Informatique.

Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle hiérarchique du Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information, s'inscrit dans la limite des crédits inscrits au budget de la Direction du Numérique et des Systèmes d'Information, et s'entend dans le respect de la réglementation relative aux marchés, ainsi que des procédures internes à VAL TOURAIN HABITAT.

Elle prendra effet à compter du 17 juin 2024.

Décision

Madame la Présidente met aux voix :

Pour: (22 voix) Mme ARNAULT (+ pouvoir de Mme DEVALLÉE), M. OSMOND (+ pouvoirs de M. TRYSTRAM et de Mme GOBLET), M. DESROSIERS, Mmes CHAIGNEAU, DRAPEAU, GAURIER, M. PAUL (+ pouvoirs de Mme PINSON et de M. RUEL), M. GARCERA (+pouvoir de Mme LAFLEURE), Mmes DUPONT, CHARRIER, M. RUELLAND, Mmes BOISSÉ, GRASSIN, MM. THOMAS, MARTINS COIMBRA, LANDEMAINE.

Abstention: (0 voix)

Opposition: (0 voix)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent Monsieur TRIOLLET, Directeur Général, à déléguer sa signature aux Directeurs et Responsables de Services nommés supra.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT